

## Interview Alain Farine

L'Agence Régionale de Développement Economique, l'ARDE, est une association qui existe depuis 1984. Toutes les régions se sont dotées d'une agence de ce type qui permet d'initier et de mettre en place les actions en matière de développement économique définies par le Conseil régional. C'est donc une agence au service de l'Auvergne, et plus spécifiquement au service de tous les acteurs du monde économique.

- ***Vous êtes le nouveau directeur de l'Agence Régionale de Développement Economique d'Auvergne. Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est cette agence et comment elle est organisée ?***

L'Agence Régionale de Développement Economique est composée d'une trentaine d'adhérents issus du secteur privé et du secteur public. Ce sont des responsables d'entreprises, des élus du Conseil régional, des comités d'expansion économiques, des communautés d'agglomérations et de communes, des compagnies consulaires, et des représentants des établissements bancaires et financiers. Comme vous le voyez, c'est un lieu de rencontre privilégié entre les différents acteurs économiques de toute l'Auvergne.

L'agence permet d'une part aux entreprises adhérentes d'exposer les difficultés auxquelles elles sont confrontées, et qui sont le reflet des difficultés ressenties par la majorité des entreprises régionales. D'autre part, elle permet au Conseil régional d'orienter sa politique économique en prenant en compte la réalité du « terrain ».

En ce qui concerne son organisation, l'ARDE a un président, élu par son conseil d'administration. Il s'agit de Jacques-Bernard Magner qui est également Vice Président du Conseil régional en charge du développement économique. Parallèlement, une équipe opérationnelle de 13 personnes, directeur compris, est chargée de la réalisation des actions.

- ***A nouveau directeur, nouvelles orientations ?***

Comme pour tous ses « satellites », le Conseil régional a effectué une évaluation des actions de l'agence à la fin de l'année 2008. Cette évaluation a en effet conduit à une réorientation des missions de l'agence. Depuis 2004, l'ARDE était centrée sur la prospection d'entreprises, notamment étrangères, susceptibles de développer des projets d'investissements en Auvergne. Parallèlement, elle aidait les entreprises de la région à développer leurs exportations. Aujourd'hui, ses missions se sont élargies et visent à soutenir davantage les entreprises dans leur recherche de nouveaux marchés aussi bien en France qu'à l'étranger. Et je suis chargé de mettre en place ces missions.

- ***En quoi consistent-elles ?***

Elles s'organisent autour de quatre idées « force » :

- la promotion et l'animation des principales filières économiques régionales, qui sont l'agroalimentaire, la nutrition/santé, les biotechnologies, l'aéronautique et les matériaux, les écotechnologies et le bois, les technologies de l'information et de la communication ainsi que l'industrie numérique.
  - la prospection d'investisseurs susceptibles de s'implanter en Auvergne et l'aide au développement à l'international pour les entreprises de la région
  - la mise en place d'une veille économique à destination des clusters d'entreprises
  - la coordination de tous les acteurs économiques : comités d'expansion, communautés d'agglomérations, communautés de communes ...
- ***Plus concrètement, quelles sont les actions qui vont être mises en place dans le volet promotion et animation des filières économiques ?***

En ce qui concerne ce volet, notre premier objectif est de créer des clusters ou des groupements d'entreprises pour chacune des filières qui n'en dispose pas encore. Qu'est-ce qu'un cluster ? C'est un regroupement d'entreprises, de centres de formation, et d'unités de recherche, autour de projets communs innovants. Dans ce contexte, l'ARDE s'est vu confier par le Conseil régional, la responsabilité de l'appel à projets intitulé « clusters d'excellence en Auvergne », qui sera lancé au courant du mois de septembre et permettra de valider la pertinence de ces projets. L'agence dispose déjà d'une expérience dans ce domaine puisque c'est elle qui est à l'origine de la création du groupement d'entreprises dans l'alimentation-santé, Nutravita, et de la création du cluster Auvergne TIC.

Nous allons aussi mettre en place des manifestations pour chacune des filières afin de mieux faire connaître leurs compétences et leur permettre de générer de l'activité. C'est ce que nous avons commencé à faire avec les rendez-vous d'affaires Aéroliance, dans le secteur de l'aéronautique. Leur objectif était d'ouvrir des marchés aux entreprises de la région en les mettant en relation avec des donneurs d'ordre, tels que des propriétaires d'avion, des constructeurs et des équipementiers. C'est aussi ce que nous faisons dans le domaine de l'alimentation-santé avec la deuxième édition des Journées Nutravita, sur la prévention et la prise en charge du surpoids, qui se déroulera à Vichy du 23 au 25 octobre prochain. Là, l'objectif est plutôt de sensibiliser les entreprises de l'agroalimentaire, de la diététique et du milieu pharmaceutique à l'opportunité de se positionner sur le marché de l'alimentation-santé qui comporte de nombreux débouchés. C'est aussi un bon moyen de faire la promotion de Nutravita au niveau national et européen.

- ***Et en ce qui concerne la prospection et l'aide au développement à l'international?***

Dans le domaine de la prospection d'investisseurs, je vous rappelle que nous sommes depuis un an le correspondant direct de l'AFII, qui est l'Agence Française pour les Investissements Internationaux . Celle-ci recense tous les projets d'implantation d'entreprises sur le territoire français en provenance de l'étranger et nous allons continuer à travailler avec eux. Nous recevons d'ailleurs une délégation de prospecteurs de l'AFII à la fin de la semaine afin de leur présenter les éléments d'attractivité de notre région. N'oublions pas que se sont eux qui effectuent la sélection des régions auxquelles sera adressé le cahier des charges de l'implantation ! Nous continuerons également à faire de la prospection en direct en participant à des salons professionnels en relation avec les filières évoquées précédemment. Ainsi, nous serons sur le Salon des Biotechnologies, Eurobio, qui se tient à Lille du 23 au 25 septembre et sur le Salon de l'Agroalimentaire, Anuga, qui se tient à Cologne du 10 au 14 octobre.

Nous sommes aussi au service des entreprises déjà implantées en Auvergne pour les aider à développer leur marché à l'international. Dans ce domaine, nous mettons en particulier à leur disposition des Volontaires Internationaux en Entreprises, ou VIE, sur l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Chine et les Etats-Unis, cette dernière destination étant une nouveauté. D'autres destinations sont à l'étude.

- ***Le troisième volet est constitué par la veille économique. Qu'allez-vous faire ?***

Nous avons déjà en interne un chargé de mission formé à ce type de travail mais nous allons étoffer cette cellule en signant une convention avec la Société Nationale d'Intelligence Economique, l'ADIT, qui nous permettra d'être beaucoup plus performant. Cette veille sera mise à disposition des clusters et des groupements d'entreprises. L'objectif est de les aider à avoir une meilleure connaissance de leur environnement économique. C'est un facteur indispensable pour innover, ou accéder à de nouveaux marchés à l'international, ou mieux communiquer.

- **Exemple de l'ANUGA**

En conclusion, je voudrais revenir sur la participation de l'agence à l'Anuga, le salon de l'agroalimentaire qui se tient en Allemagne au mois d'octobre. Cette participation illustre bien les différentes missions de l'agence et leur complémentarité. L'ARDE dispose en effet d'un stand de 30M2, sous la bannière Auvergne, sur lequel elle accueille 5 entreprises : Bordes, Palais des Saveurs, Cantal Salaisons, Lentilles Blondes et Couderc. La coordination de ce stand collectif correspond au volet « animation et promotion de la filière agroalimentaire ». Parallèlement, des rendez-vous ont été pris avec des entreprises susceptibles de s'implanter en Auvergne. C'est le volet « prospection ». Enfin, l'agence a aussi organisé le déplacement sur deux jours d'une dizaine d'entreprises

régionales pour des rendez-vous avec des acheteurs allemands. C'est le volet « aide au développement à l'international ».